



Le Ministre

Paris, le 26 novembre 2008

Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part de vos interrogations sur la situation des maîtres spécialisés des réseaux d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED). C'est pourquoi il m'a semblé utile de vous apporter les éléments suivants.

Les maîtres des classes sont les premiers à faire face, dans la classe et dans l'école, aux difficultés scolaires de leurs élèves. S'ils ne peuvent être laissés seuls pour lutter contre toutes les formes de difficulté qui peuvent relever d'origines diverses, le recours aux RASED montre pourtant aujourd'hui ses limites. La fréquence des prises en charge par les maîtres spécialisés est trop ponctuelle, les réseaux sont éloignés des projets d'enseignement des classes et des écoles. Dans la plupart des cas, les élèves concernés quittent la classe pour la durée de la prise en charge et donc n'assistent pas à certains enseignements fondamentaux. En outre, l'augmentation continue des emplois de maîtres spécialisés dans le premier degré, dans leur fonctionnement actuel, n'a pas réduit l'échec scolaire. Aujourd'hui encore, environ 15% des élèves quittent l'école primaire en connaissant de graves lacunes dans les domaines de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Le projet de loi de finances pour 2009 prévoit qu'à la rentrée 2009, 3000 des 11000 emplois d'instituteurs et professeurs des écoles spécialisés (options E et G) issus des RASED seront implantés dans les écoles afin d'y exercer des fonctions de maîtres titulaires d'une classe.

Grâce à la réforme du primaire qui vient d'être mise en œuvre, chaque élève en difficulté reçoit désormais une réponse adaptée à sa situation :

- Les deux heures libérées du samedi matin sont investies au profit des élèves en difficulté sous forme d'une aide personnalisée, notamment de remédiation et de remise à niveau dans les enseignements fondamentaux, dispensée par les maîtres de leur école. Cette aide peut se faire de manière ponctuelle ou s'inscrire dans la durée. Désormais, dans toutes les écoles, et plus seulement dans certaines d'entre elles comme c'était le cas auparavant, les élèves rencontrant des difficultés reçoivent l'aide nécessaire pour les surmonter.

- Des stages de remise à niveau en français et mathématiques sont également proposés aux CM1 et CM2, pendant les vacances scolaires par petits groupes, à raison de trois heures par jour pendant une semaine. Lors de la première session pendant les vacances de Pâques, 83 000 élèves ont participé à ces stages. Début juillet, ce sont 50 000 élèves qui s'étaient inscrits ; et fin août 65 000 élèves ont pu se remettre à niveau avant la rentrée scolaire.

Monsieur Didier QUENTIN
Député de la Charente-Maritime
Palais BOURBON
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

